

---

# HISTOIRE

DE LA

## VILLE DE SAINT-FLORENTIN.

*Suite \*.*

---

### III.

#### PÉRIODE MODERNE.

Le **xvi<sup>e</sup>** siècle vient d'ouvrir la porte d'ivoire de ce beau pays des songes qu'on nomme la Renaissance, le soleil des arts se lève sur la France, et le regard ébloui peut à peine supporter les premières splendeurs de cette aube rénovatrice.

La possession de Saint-Florentin était bien digne alors d'être disputée, mais l'histoire doit dire que Gaston de Foix eut d'autant moins de peine à faire annuler la confiscation de Louis XI qu'il était particulièrement aimé de Louis XII, son oncle.

Gaston de Foix, fils de Marie de Clèves, sœur de ce monarque, se tint à la hauteur de cette parenté illustre, par les services qu'il rendit à la couronne à Agnadel et à Ravennes; frappé dans l'entraînement de cette dernière victoire, Gaston mourut de ses blessures le 11 avril 1512, laissant pour unique héritière, sa sœur, Germaine, épouse de Ferdinand d'Aragon.

Grand dans la guerre, Gaston de Foix s'était aussi montré dans la paix protecteur éclairé des arts. La ville de Saint-Florentin surtout conservait les marques de sa magnificence. La fontaine qui est au milieu de la place témoigne encore aujourd'hui des libéralités d'autrefois, et si quelques habiles paléographes pouvaient traduire les fragments d'inscriptions réduits presque

(\*) Voir l'Annuaire de 1850.

à l'état de hiéroglyphes, sur son socle, peut-être ces fragments nous raconteraient-ils la légende d'un glorieux passé.

Alors aussi la porte Saint-Martin, une des merveilles architectoniques de la ville, offrait à l'admiration curieuse un saint Martin à cheval entre deux figures d'homme et de femme : au-dessus de la première étaient les armes de Foix et de Béarn ; la seconde était surmontée d'une salamandre sans couronne, emblème des seconds Valois. Ces sculptures ne permettent aucun doute sur leur date. Rentré dans un héritage qu'il considérait comme légitime, Gaston voulut honorer à la fois le plus ancien patron de la cité, la mémoire de son père et indirectement le roi, qui lui avait rendu justice. C'est pourquoi la statue équestre de saint Martin surmonte cette porte, tandis que d'un côté, une figure de femme non couronnée reproduisait les traits de sa mère, Marie de Clèves, sœur de Louis XII, et que de l'autre, une tête d'homme, celle de son père, était accompagnée des armes de Foix et de Béarn, blason de la famille, depuis que Roger Bernard, troisième du nom, comte de Foix, avait épousé la vicomtesse de Béarn. L'écu était écartelé au premier et quatrième d'or, à trois pals de gueules, qui est de Foix ; au deuxième et troisième d'or à deux vaches de gueules, accolées, accornées et clarinées d'azur, qui est de Béarn.

Saint-Florentin touchait à son apogée. Rome était jadis la ville aux sept collines ; Saint-Florentin aurait pu s'appeler la ville aux cinq monticules, car chacune de ces élévations avait un nom et concourait à sa défense. Le château Martin, rasé en 1403, s'élevait sur la *Frique*, terme assez difficile à comprendre, si l'on n'y voyait une corruption du mot latin *frieta*, frite, brûlée ; cette motte, en effet, condamnée à toutes les ardeurs du soleil, était aride et sablonneuse, tandis que par opposition on appelait le *Paradis* une motte située non loin de là, dans une exposition meilleure. Le fort du Paradis et celui de la Frique étaient séparés par le chemin du Moulin-Neuf, voie qui existe encore et qui va disparaître.

Quatre rues concentriques à la place de la Fontaine rayonnaient aux quatre points cardinaux, fermées par autant de portes. La fontaine qui orne toujours cette place est le seul monument d'utilité publique de Saint-Florentin ; trois dragons de bronze appuyés aux pans d'un socle d'où s'élance une gracieuse colonne, jettent l'eau dans un bassin octogonal ; des lignes aujourd'hui indéchiffrables sont burinées en lettres gothiques, caractères usités au commencement du xvr<sup>e</sup> siècle.

Allant du nord à l'est, la première porte était celle de Dilo, que deux tours séparaient de la seconde, nommée porte Saint-Martin. Une autre tour avoisinait la troisième porte située au sud, appelée la Poterne ; entre celle-ci et la quatrième porte dite de Saint-Florentin, qui regardait l'ouest, il y avait une tour ; enfin de la porte Saint-Florentin, qui était elle-même un

bastion, donnant accès dans la ville, à la porte de Dilo, il y avait deux tours protégées par une coupure qui existe toujours et qu'on appelle fossé Guëto.

Saint-Florentin était donc un point redoutable, hérissé de bastions, de remparts et de fossés, citadelle immense qui se développait avec ses créneaux, ses mâchicoulis et son appareil de guerre aux flancs d'une montagne dont le sommet avait été occupé durant les premiers âges par un château-fort.

Mais Saint-Florentin, étouffé derrière ses remparts, avait cherché une issue de l'autre côté des ponts-levis, et s'était répandu dans les plaines. De là plusieurs faubourgs dont le sol a perdu les vestiges, et dont la tradition seule conserve la mémoire. Le faubourg de Dilo, qui s'étendait assez loin au nord, devait cette dénomination à un prieuré que l'on confond quelquefois avec l'abbaye de Dilo, *Dei Locus*, sise non loin de là, près de la forêt d'Othe, et dont la création remonte à Louis-le-Gros. Les plus anciens titres où il soit fait mention du prieuré de Dilo, sont deux chartes des comtes et comtesses de Champagne, datées de 1164 et 1187, leur octroyant franchise de vendre vin en tout temps. Brûlé sous le roi Jean pour que les Anglais ne pussent s'y retrancher, le prieuré de Dilo ne se releva plus; longtemps après, une statue de la Vierge, qui provenait de cette communauté ayant été retrouvée au fond d'un puits, la dévotion populaire l'entoura de respect et la plaça au-dessus de la porte de Dilo où elle était restée en grande vénération jusqu'au jour où cette porte elle-même a disparu.

Le faubourg Saint-Martin était encore plus considérable que celui de Dilo, puisque, partant de la porte Saint-Martin et laissant sur sa gauche la promenade du Mail, il rejoignait le hameau de Monthéu qui rappelle encore un prieuré; celui-là dépendait de l'abbaye de Montier-la-Selle-Saint-Martin-ès-Troyes; il avait été dédié à saint Denis (1), et son premier prieur se nommait Lupérius, d'où l'on disait en latin : *monasterium Luperii*, puis en Français, et par corruption, *montier Lup*, *mont Leu*, et enfin comme aujourd'hui *Monthéu*. La porte Saint-Martin décrite plus haut fut abattue en 1754.

La Poterne débouchant sur le faubourg d'Aval, limité par l'Armanche, était contiguë à une vaste construction qui servait d'abord de grenier à sel, et qui, ensuite achetée par la municipalité, est devenue l'hôtel de ville.

La porte Saint-Florentin, formée de deux tourelles réunies par une arcade, et qui avaient pris le nom du martyr, sculpté à cheval au-dessus de son entrée, communiquait au faubourg d'Andrecy où est à présent l'Hôtel-Dieu.

Les chroniqueurs parlent d'une cinquième porte en tout semblable, disent-

(1) Le prieuré était en commande et rapportait quatre cents livres.

ils, à une porte de ville. Bien qu'appuyée à l'Armanche, elle gardait un faubourg qui partait des rampes du prieuré. Les chanoines de Saint-Urbain de Troyes avaient dans ce faubourg une chapelle sous l'invocation de sainte Colombe, qui, postérieurement transformée en grange, fut détruite avec quarante-cinq maisons, le 1<sup>er</sup> janvier 1813, par un violent incendie.

Le règne de François I<sup>er</sup> a été pour la ville un temps de prospérité artistique. Sa cathédrale s'enrichissait de vitraux précieux; architectes et sculpteurs rivalisaient d'inspirations, et nul ne pourrait dire où se serait arrêté ce progrès, si les événements n'en eussent interrompu le cours.

Cependant, la vie politique se développait avec non moins de force que le mouvement des arts; la liberté provinciale levait fièrement la tête, et la puissance des vassaux était bien près de son terme, quand la parole du roi lui-même cessait d'être respectée, et qu'au nom de l'honneur national, il lui était interdit d'engager, d'aliéner la moindre portion du territoire. Cette sentence du pays était sans appel, même au tribunal de la victoire, et lorsqu'après la captivité de Pavie, Charles-Quint envoya, en 1526, le vice-roi de Naples à la cour de son chevaleresque vaincu, pour réclamer l'exécution du traité de Madrid, en ce qui concernait la cession du duché de Bourgogne, pour toute réponse François I<sup>er</sup> reçut, en présence de l'ambassadeur impérial, les députés bourguignons qui lui déclarèrent qu'ils ne consentiraient jamais à l'aliénation de leur province.

On a vu qu'à la mort de Gaston de Foix, Germaine, sa sœur, avait été investie de la succession. Morte sans postérité en 1525, cette princesse eut pour héritières ses cousines Marie et Charlotte d'Albret, qui se partagèrent son patrimoine le 1<sup>er</sup> juillet de la même année. Saint-Florentin échut à Charlotte, épouse d'Odet de Foix, comte de Landrecy.

Claude de Foix, unique héritière de ces derniers, avait épousé en premières noces Guy, comte de Laval, et en secondes noces Claude de Luxembourg, vicomte de Martigues; mais ces deux unions avaient été stériles, et Saint-Florentin était retourné, après la mort de Claude de Foix, à sa tante Marie d'Albret, que le ciel faisait survivre aux funérailles de sa famille. Depuis 1528, les seigneurs immédiats de Saint-Florentin portaient le titre de vicomtes.

Marie avait un fils issu de son hymen avec Charles, duc de Clèves. Ce fils, nommé François de Clèves, devenu vicomte de Saint-Florentin, prend pour femme, en 1538, Marguerite de Bourbon, fille du duc de Vendôme, et séjourna quelque temps avec elle dans sa vicomté, où il se fait chérir de tous les habitants.

Cérisolles, sur ces entrefaites, immortalisait nos armes en Italie et nous valait, en 1544, les repréailles de Henri VIII en Picardie et de Charles-

Quint en Champagne. Saint-Florentin eut sa part des pillages de cette invasion ; mais la fière ville eut raison des arbalétriers de l'empereur, de ses mercenaires allemands et de ses bandes espagnoles , comme elle avait eu raison jadis des Bourguignons, des Normands et des Anglais.

François de Clèves , vicomte de Saint-Florentin , était aussi gouverneur de Champagne , et, en cette qualité , il avait eu l'occasion de rendre de grands services durant la dernière guerre ; quelle ne fut donc pas sa surprise, quelle ne fut donc pas son indignation , lorsqu'il reçut la nouvelle que , dans la création des présidiaux par Henri II, sa bonne ville de Saint-Florentin avait été réunie au bailliage de Troyes ! Cette réunion attentait aux précédents les plus légitimes, elle violait les droits imprescriptibles de sa pairie, elle foulait aux pieds l'acte solennel de 1507 et les stipulations de son aïeul Gaston de Foix avec Louis XII, stipulations par lesquelles la vicomté, détachée du bailliage de Troyes, avait été mise sous la juridiction du parlement de Paris. L'appel fait par François de Clèves, à l'équité de son souverain , fut entendu le 31 janvier 1552 ; Henri II donna pleine et entière satisfaction à sa requête, la sentence fut enregistrée le 26 février suivant au parlement de Paris et signifiée au présidial de Troyes.

Une autre petite querelle avait divisé un moment les autorités de la ville ; en 1554, le maître de la Maladerie persistait à ne point vouloir donner asile à des lépreux, déclarant que la lèpre avait disparu depuis longtemps, et que c'était une supercherie des magistrats qui voulaient l'obliger à soigner des maladies dont le traitement était à la charge de la cité.

Mais l'humanité lutte sans trêve ! les guerres de conquêtes ne sont point encore finies, et les querelles de religion commencent. Au début de cet antagonisme de croyance, en 1564 , Charles IX parcourt diverses provinces et traverse la Champagne, allant à Lyon, pour y recevoir les explications de lord Hundson, au sujet du traité avec la reine Elisabeth.

Catherine de Médicis , qui défendait avec une soupçonneuse sollicitude le trône de son fils contre les erreurs du protestantisme , ne se montrait pas moins jalouse de le protéger contre les empiétements des seigneurs. Sur les conseils de la reine-mère, Charles signait, au mois de juillet 1556, une déclaration renouvelée de l'édit de Philippe de Valois, par laquelle , à défaut de descendance masculine, les grands fiefs étaient réunis à la couronne ; et tandis que Catherine de Médicis multipliait les précautions, déployait toutes les ressources de son imagination florentine, la ligue grondait à sa porte.

Mais Saint-Florentin ne recevait de ces événements qu'un contre-coup très-peu sensible ; le développement de ses institutions intérieures était surtout ce qui l'occupait ; et le 12 mars 1579, le sieur Mornt, maître et administrateur de la Maison-Dieu, revendiquait, par acte solennel, l'honneur pour les comtes, seigneurs et habitants de la ville, de la fondation et de l'entretien de

cet'établissement charitable; le duc François de Clèves n'avait pas peu contribué, pour sa part, à la prospérité de la Maison-Dieu qui, après lui, obtint encore de nombreuses aumônes de ses successeurs.

Marie, fille aînée et héritière du duc de Clèves, avait apporté en dot la vicomté de Saint-Florentin à Henri de Bourbon-Condé, premier du nom; n'ayant eu qu'une fille, Catherine, morte à la fleur de l'âge, sa succession revint à sa sœur, Henriette, femme de Ludovic de Gonzague, duc de Nivernais.

Quoi qu'il en soit, la ligue, de plus en plus audacieuse, avait marché à pas de géant, gagnant de proche en proche les points les plus éloignés de son centre, ceux qui, au début, semblaient devoir être les plus étrangers à son influence. Tant que Henri III avait vécu, Saint-Florentin avait gardé une stricte neutralité entre les royalistes et les ligueurs; à la mort de ce monarque et à la nouvelle qu'il avait pour successeur un prince professant le culte réformé, les habitants de la cité catholique se jettent résolument dans le parti opposé au trône. Le maréchal de Saulx-Tavannes parle longuement d'une bataille qu'ils livrèrent sous leurs murs aux huguenots; peu après, une rencontre, heureusement sans importance, avait eu lieu entre les bourgeois de Saint-Florentin et ceux de Tonnerre, qui s'étaient déclarés pour le roi. Un fait non moins positif, c'est que les Saint-Florentinois persistèrent dans leur hostilité jusqu'au jour où ils apprirent que Henri IV avait abjuré, et que le duc de Nevers avait été chercher à Rome l'absolution du Béarnais. En récompense de sa soumission, le roi envoya, le 1<sup>er</sup> mai 1594, des lettres d'amnistie à sa bonne ville de Saint-Florentin. Les armes étaient tombées de toutes les mains; cette fois encore la guerre était finie, mais la paix avait à cicatriser de profondes blessures. De même qu'on a vu jadis la règle des chanoines de l'abbaye compromise par la fréquentation trop assidue des religieux avec les soldats des comtes de Champagne, de même plus tard les prédications de la réforme et les dernières levées de boucliers n'avaient pas laissé que d'introduire de tristes ferments de doute, d'immoralité ou de corruption dans les mœurs jusqu'alors si pures des habitants de Saint-Florentin qui étaient devenus des plus relâchés et des plus dissolus. Le cardinal Duperron, archevêque de Sens, ne pouvait tolérer un semblable état de choses dans son diocèse; aussi pour le faire cesser ordonna-t-il à des capucins d'entreprendre une mission dans la ville.

C'était en 1620; les capucins furent reçus mieux qu'ils n'avaient lieu d'espérer d'après ce qu'ils avaient entendu dire; ils n'étaient venus que pour une mission, on leur demanda de ne plus se séparer de ces fidèles si attentifs et si obéissants à leurs voix; on leur offrit pour habitation et pour domaine ce qui restait des bâtiments et des terres de la Maladerie. Les prières des habitants étaient si pressantes et leurs dons si magnifiques que les bons capu-

cins ne firent pas de résistance : des lettres-patentes de Louis XIII, datées de 1621, du siège de Montauban, les autorisaient d'ailleurs à accepter toutes les propositions qui leur seraient faites dans le but de fixer leur séjour à Saint-Florentin. Seulement, comme c'était à qui aurait l'honneur ou la joie de les apanager, les excellents religieux n'eurent aucun scrupule de choisir et de prendre leurs aises. Tout bien examiné, la Maladerie ne leur convient pas ; qui sait ? ils trouvaient peut-être ses constructions trop délabrées ou ses terres trop marécageuses. En somme, ils changèrent jusqu'à trois fois de place avant que de donner la préférence à l'offre d'Edme Renault, président en l'élection de Saint-Florentin, qui les suppliait de s'établir dans son beau domaine hors la porte Saint-Martin.

Doux et charmant séjour, en effet ! vues pittoresques, avenues ombreuses, grasses prairies, rien ne manquait en cet endroit favorisé du ciel et des capucins ! Les religieux s'y installent donc définitivement et y jettent les fondements d'une chapelle consacrée le 16 septembre 1667 par monseigneur de Gondrin, archevêque de Sens, et dédiée à la Visitation.

Ce règne de Louis XIII présente, au surplus, quelques dates mémorables dans les annales intimes de Saint-Florentin. Nous disons annales intimes, car un avocat érudit de cette ville, M. Hermelin, a en sa possession un curieux document. C'est le journal manuscrit dressé par un contemporain, le conseiller Jean Hugot, écrit de sa propre main et où sont consignés jour par jour, en certains cas heure par heure, tous les événements célèbres qui, de son vivant, se sont accomplis dans la cité. Le conseiller Jean Hugot joue lui-même un grand rôle dans ces pages où il n'oublie jamais d'accoler son nom au nom des personnages éminents qu'il livre à la postérité. Simple et bien naturel hommage rendu par le conseiller Jean Hugot, à la vérité et à son amour-propre !

Voici quelques lignes des *Commentaires* du César municipal :

« 1629.... Monsieur, frère du roi, est arrivé en cette ville, y a couché avec sa troupe deux nuits ; j'avais chez moi le comte de la Feuillade qui était à sa suite.

» Le samedi 5 avril 1631, le roi Louis XIII est arrivé en cette ville de Saint-Florentin à cinq heures du soir, était logé chez maître Robert Regnard, et en partit le lendemain après avoir été à la messe dite par des aumôniers sur les huit heures du matin, et alla ledit jour avec sa cour à Sens. Son confesseur et prédicateur, nommé Magnard, était logé chez moi.

» Le lundi d'après (1631), M. de Richelieu arriva avec sa troupe en ladite ville ; il était logé chez Robert Regnard. »

Louis XIII relevait de la longue maladie qui l'avait retenu à Lyon lorsqu'il passa à Saint-Florentin ; son séjour y fut marqué par des visites aux hôpitaux

et aux prisons ; il fit grâce de la peine de mort à un fermier de la paroisse d'Avrolles, qui avait tué un laboureur dans une rixe de cabaret. Le roi ne voulut pas non plus quitter la ville sans avoir été contempler le panorama que l'on découvre de la hauteur du prieuré, et là, sans doute, son cœur dut s'émouvoir au lointain ressouvenir de la terrasse de Saint-Germain.

Les habitants avaient eu si peu à se repentir de l'hospitalité accordée aux Capucins, qu'en 1634, aux premiers bruits que les Ursulines de Châlons cherchaient à former un nouvel établissement, ils sollicitèrent monseigneur de Bellegarde, archevêque de Sens, de permettre que les religieuses donnassent la préférence à leur ville. Les Ursulines vinrent en effet et disposèrent leur résidence dans le faubourg d'en haut. Mais les saintes femmes n'avaient pas eu la prévoyance des Capucins ; le chapitre des intérêts matériels ne les avait occupées que d'une façon très-secondaire ; beaucoup de menus détails leur avaient échappé ; si bien que peu d'années après elles durent se retirer à Montereau, puis, successivement proscrites par les guerres civiles, à Paris et à Saint-Cloud.

Guerres civiles, guerres étrangères, la France allait ainsi des unes aux autres, ayant parfois à se défendre contre toutes à la fois ! Au mois de septembre 1636, un parti d'Espagnols, de retrés et de Lorrains venait à l'improviste bloquer Saint-Florentin ; mais la courageuse ville n'en était pas à son premier siège, elle repoussa l'attaque avec son énergie d'autrefois, et le canon ennemi n'entama même point son seuil.

Mais un autre fléau contre lequel l'humanité n'a point de rempart allait éprouver les habitants : en 1638, la peste décimait la cité ; plus de deux cents personnes étaient mortes ; la terreur s'était emparée de tous ; les autorités, les magistrats eux-mêmes cédant à l'épouvante, désertaient leurs postes. Vainement la ville entière avait été en procession au prieuré et fait un vœu à saint Florentin ; le fléau sévissait toujours, et chaque matin, chaque soir, le deuil visitait les maisons naguère si joyeuses. En face de cet excès de maux une grande détermination est prise ; l'élu Edme Jeannot, Joseph Lemire, président, et deux autres notables, portent, au nom de tous les habitants, une statuette en argent de saint Florentin, valant cent soixante livres, et quelques parcelles de ses reliques à Notre-Dame de Liesse, pour obtenir, par son intercession, la fin des calamités qui les désolaient : au retour des envoyés, la peste avait disparu. Jusqu'à la révolution, une procession commémorative, en l'honneur de cette délivrance avait lieu tous les ans, à six heures du soir, à la statue de Notre-Dame, porte de Dilo. Une cérémonie du même genre se pratiquait le jour de saint Roch, à la paroisse de Butteaux.

Nous avons déjà dit qu'Henriette de Clèves, héritière de la vicomté de Saint-Florentin, avait épousé Ludovic de Gonzague, duc de Nivernais. Con-



formément au contrat de mariage, les enfants à naître de cette union devaient porter, comme ils le prirent en effet, le titre de ducs de Clèves et de Gonzague qu'ils joignirent à leur qualité de ducs de Mantoue.

L'un d'eux, Charles de Mantoue, vend, en 1648, à Michel Particelle, seigneur d'Hemery, surintendant des finances, la terre de Saint-Florentin. A trois siècles d'intervalle, pour la seconde fois traitée en marchandise, la ville changeait de propriétaire, non par suite de révolution ou de transmission patrimoniale, mais en échange de quelques sacs d'écus. En 1343, Philippe de Valois avait acheté Saint-Florentin à la vicomtesse Marguerite, moyennant trois milles livres; en 1648, un financier d'Anne d'Autriche se rendait acquéreur de ce même bien, par caprice de millionnaire. Le premier soin de Michel Particelle fut de se faire reconnaître officiellement vicomte de Saint-Florentin, honneur qui lui fut décerné par arrêt du grand conseil, le 13 février 1651, et qu'il devait transmettre à sa fille Marie, épouse de Louis Phélippeaux, seigneur de La Vrillière et de Châteauneuf-sur-Loir, conseiller du roi, secrétaire d'Etat, lequel eut ainsi la satisfaction d'ajouter à ses dénominations nobilières celle de vicomte de Saint-Florentin et de baron d'Ervy.

Deux fils étaient nés de cette union; le cadet, Balthazar Phélippeaux, aumônier du roi, prit une assez grande part aux affaires publiques; l'aîné, Phélippeaux, marquis de Châteauneuf de Tanlay, mena, malgré son rang, une existence fort retirée et ne rendit guère d'autre service à la famille que celui d'empêcher l'extinction de sa race, ayant eu un fils, Louis Phélippeaux, vicomte de Saint-Florentin, qui vint au monde en l'année 1672.

La France n'était point encore remise de ses convulsions, ou plutôt, sans presque avoir le temps de reprendre haleine, elle passait d'une secousse à une autre secousse, fatalement poussée vers l'abîme. Après la ligue, la Fronde; après la Fronde, les guerres de l'Europe, sans parler des inquiétudes du dedans. Le remède et le mal étaient presque inséparables. Ramenant à lui le pouvoir, Louis XIV avait vu sa capitale croître en importance; si bien que cet agrandissement de Paris qui avait effrayé Henri II, faisait dire à Louis XIV, dans ses lettres-patentes de 1672, « qu'il était à craindre que la ville de Paris, parvenue à cette excessive grandeur, n'ait le même sort des plus puissantes villes de l'antiquité, qui avaient trouvé en elles-mêmes le principe de leur ruine, étant très-difficile que l'ordre et la police se distribuent commodément dans toutes les parties d'un si grand corps. » Pensée profonde que tout commentaire affaiblirait.

L'histoire de Saint-Florentin n'a plus que quelques lignes à donner à l'une de ses plus anciennes institutions.

Délaissée par les Capucins, la Maladerie jadis si florissante ne présentait plus que la douloureuse image de la solitude et de la ruine. On essaye, en

1676, de la réunir à l'Ordre de Saint-Lazare, qui en forme une commanderie. Soins inutiles ! Délaissée par l'Ordre des Lazaristes quinze ans après, la Maladerie resta en régie pendant deux années entre les mains de l'intendant des finances de Paris, et enfin, en 1693, Louis XIV l'unit à perpétuité avec ses biens à la Maison-Dieu.

Quelque chose aurait manqué à la série des vicissitudes de la ville si elle n'avait aussi été visitée par le feu. L'incendie du 6 août 1689 est le plus épouvantable de ceux dont les habitants conservent la mémoire. Cet incendie dura plusieurs jours ; le 10 août, il avait atteint le quartier du Courquillon, qui fut entièrement consumé.

Le second vicomte de Saint-Florentin, de la maison de La Vrillière, avait passé inaperçu ; son fils et son successeur, Louis Phélippeaux de La Vrillière, accepte, le 10 mai 1700, le ministère de la religion réformée, et quinze ans après celui de la maison du roi ; sous son administration, la ville de Saint-Florentin reconnaissant que le local de la Maison-Dieu était insuffisant, achète, en 1703 et 1711, au faubourg d'en haut, diverses maisons qui deviennent succursales de cet établissement.

Le vicomte de Saint-Florentin ne devait pas être insensible aux douleurs humaines, lui qui, en 1712, avait failli perdre sa femme, mademoiselle de Mailly, atteinte par cette rougeole pourprée qui décimait la famille de Louis XIV, avant que le grand roi lui-même achevât de descendre dans la tombe. Le marquis de Gondrin, parent de l'archevêque de Sens, frappé du même mal que madame de La Vrillière, en avait été guéri aussi heureusement qu'elle (1).

A la mort de Louis XIV, Philippe d'Orléans ayant pris la conduite des affaires publiques au nom et durant la minorité de son petit-neveu Louis XV, jugea convenable de se priver du concours des ministres qui, avant lui, gouvernaient la France, et ne conserva de l'ancien conseil que le vicomte de Saint-Florentin, qui prit le titre de secrétaire de la régence. Dans cette position nouvelle, le vicomte ne fut point au-dessous des fonctions aussi importantes que nombreuses dont la confiance du régent l'avait investi.

Le régent était, sans aucun doute, un homme de plaisir : l'histoire, les mémoires, les romans, le théâtre l'ont assez répété ; mais il était aussi un politique habile, et plus grand homme d'Etat encore qu'il n'était grand viveur. Entouré le soir d'amis débauchés et de filles perdues, Philippe d'Orléans était, le matin et tant que durait le jour, tout entier aux intérêts considérables de ce royaume momentanément remis à sa garde. Calomnié du vivant de son oncle, quand de sourdes rumeurs lui attribuaient la mort du duc de Bour-

(1) Voltaire, *Siècle de Louis XIV*.

gogne et du duc de Bretagne, comme on lui avait déjà attribué celle de sa femme, Henriette d'Angleterre; calomnié pendant la minorité de son neveu, quand on l'accusait de vouloir confisquer à son profit la couronne, portant ainsi dans le passé et dans le présent les ignominies, les perversités et les fautes de ceux qui l'environnaient, mais toujours maître de lui-même et plus infatigable au travail qu'il ne l'était aux plaisirs, le régent se consolait des injustices de ses contemporains en rendant fidèlement à Louis XV l'héritage de son aïeul Henri IV et en livrant sa conduite et ses actes au jugement de la postérité!

Le secrétaire d'un pareil chef devait être, après lui, l'homme le plus occupé du royaume. Le vicomte de Saint-Florentin n'avait pas un moment à lui; tout ce qui devait être signé en commandement passait par ses mains, si bien que comme le régent expédiait un nombre prodigieux d'affaires, veillait à tout et dirigeait lui-même toutes les correspondances, son premier et unique ministre donna en trois années seulement un nombre incalculable de signatures.

Il ne serait pas impossible que le vicomte de Saint-Florentin, beaucoup plus jeune pourtant que le régent, mais moins fortement trempé que lui, ait succombé à un semblable labeur; la vérité est qu'en 1718, le secrétaire de la régence donnait sa démission pour rendre peu d'années après, en 1725, son âme à Dieu. Le vicomte laissait un fils et une fille; son fils prit à sa mort le département de la religion réformée, qui était, héréditaire dans sa famille; sa fille épousa, par la suite, le comte de Maurepas.

Le nom de La Vrillière s'éteint dans la famille des Phélippeaux, quatrième du nom, vicomte de Saint-Florentin; mais avant que de s'éteindre, ce nom illuminera l'histoire de l'éclat de sa popularité, ou plutôt des splendeurs de son favoritisme. Au début de destinées si grandes, Louis Phélippeaux de La Vrillière ne pouvait se contenter du titre de vicomte de Saint-Florentin, qui avait suffi à l'ambition de ses ancêtres; sur sa demande, la terre patrimoniale est promue au rang de comté, faveur insigne pour la ville, qui ne s'y attendait pas, et qui ne la célébra par aucune fête ni réjouissance, car en ce moment ses magistrats avaient bien autre chose à faire qu'à s'occuper de frivolités aristocratiques; ils avaient des pauvres à nourrir, des malades à soigner, et mieux valait pourvoir à la construction et à l'assainissement de l'asile des souffrants qu'à des fêtes sans autres résultats que la satisfaction passagère d'un seigneur; les maisons achetées naguère au faubourg d'en-Haut sont rebâties ou régularisées en 1739, et deux ans après on y transporte la Maison-Dieu, dont les bâtiments voisins de l'église sont abandonnés au curé. La Maison-Dieu perd son nom en changeant de place; on ne l'appellera plus dorénavant que l'Hôtel-Dieu.

Vers le même temps, une école de jeunes filles fut fondée dans l'établisse-

ment par les libéralités de Benoit-le-Gros, lieutenant des maréchaux de France.

La ville avait dédaigné de se livrer à des manifestations de joie pour son nouveau titre ; il n'en avait pas été de même du comte de Saint-Florentin qui, tout fier de cette dignité de fraîche date, voulut que son domaine comtal en gardât le souvenir ; cette vanité du moins ne fut pas improductive pour la cité ; elle l'embellit, et, sous ce rapport, le comte de Saint-Florentin se montra vraiment grand seigneur. On arrivait à la principale entrée de la cathédrale par le transept du nord. Cette porte s'ouvrait au sommet d'une rampe ardue. Le comte fit disparaître cette rampe sous un escalier monumental, aux pieds duquel deux lions tiennent encore des écussons jadis armoriés ; l'un était l'écu de France ; l'autre le blason des La Vrillière. La révolution passant par là a effacé les deux emblèmes ; remercions-la de n'avoir point emporté l'escalier. Vers cette époque les anciennes portes de la ville sont démolies.

L'histoire n'a point souvenir que le noble comte de Saint-Florentin se soit imposé d'autres sacrifices pour sa ville ou lui ait accordé l'honneur d'un séjour prolongé. A peine y parut-il et son passage fut un événement, comme l'avait été en 1723 celui de la ténébreuse chevalière d'Eon.

Mais le comte de Saint-Florentin était du nombre de ces personnages fameux dont la place est à Paris et non au fond de la province. Quelle existence, en effet, fut plus capable que celle-là d'exciter la convoitise ? quelle carrière fut plus longue à la fois et plus pleine d'honneurs, de prodigalités, de faste et de débauche ? Le comte de Saint-Florentin avait vingt ans quand il prit le portefeuille de la religion réformée ; en 1744, Louis XV partant pour se mettre à la tête de ses armées de Flandre, lui laissait en son lieu et place l'administration des affaires urgentes et le secret de sa correspondance ; cinq ans après, entrant de plus en plus dans les bonnes grâces de son maître, il cumulait le département de la religion réformée avec celui de la maison du roi. Admis dans l'intimité du monarque, il était de moitié dans ses amitiés, dans ses antipathies, presque dans ses amours ; il connaissait les mystères de Versailles, il avait trempé dans les fantaisies du Parc-aux-Cerfs. Tout puissant à la cour, le comte de Saint-Florentin commençait déjà à être redouté et honni ; son père s'était rendu célèbre pour la quantité d'affaires publiques qu'il avait expédiées ; il obtint, lui, un autre genre de gloire par ses signatures apposées au bas d'un nombre fabuleux de lettres de cachet. Cette circonstance fit regretter à beaucoup de gens qu'en 1765 il n'eût pas perdu à la chasse la main droite au lieu de la main gauche. Louis XV consola son favori de cet accident en lui écrivant : « Vous n'avez perdu qu'une main, et il en reste toujours deux chez moi à votre service. »

Une autre consolation, plus goûtée encore par le comte, fut le don que lui fit le roi, d'un terrain près de la place Louis-Quinze, terrain sur lequel Saint-Florentin éleva un superbe hôtel, à l'angle de la rue qui conserve encore son nom. Occupé ensuite par le duc de l'Infantado, cet hôtel, dont le prince de Talleyrand-Périgord s'était rendu acquéreur après la révolution, et qui appartient aujourd'hui à M. de Rothschild, a vu s'accomplir quelques-uns des événements les plus mémorables du commencement de ce siècle.

Qui le croirait ? comblé de titres et de richesses, le comte de Saint-Florentin n'était pas encore satisfait, et en 1770, Louis XV, pour se délivrer sans doute de ses importunités, le créait duc de La Vrillière, ce qui valut au courtisan, déjà marquis et comte, mais vieux et sans enfants, cette épithape anticipée :

Ci-gît un petit homme à l'air assez commun,  
Ayant porté trois noms et n'en laissant aucun.

La reconnaissance est quelquefois la vertu des grands : le comte de Saint-Florentin eut occasion, la même année, de témoigner sa gratitude à son souverain. Un des premiers hommes d'État d'alors venait de tomber devant l'opposition d'une courtisane : le duc de Choiseul était sacrifié à la Dubarry et le département des affaires étrangères était vacant. Nul parmi les plus illustres ne voulait accepter un semblable héritage, ni profiter d'une disgrâce aussi imméritée. Plus courageux que les autres, le comte de Saint-Florentin n'hésite pas à s'immoler à la chose publique ; déjà pourvu de deux portefeuilles, il daigne en prendre un troisième, et dirige l'intérim des affaires étrangères jusqu'au mois de juin de l'année suivante, où ce département est donné au duc d'Aiguillon.

Les plus doux songes ont un réveil. Le comte de Saint-Florentin avait usé et abusé de la fortune, mais le vase était plein quand son protecteur quitta le monde, et à l'avènement de Louis XVI, un souffle suffit pour le faire déborder. Une première fois, au milieu même de l'ivresse de ses triomphes, le comte de Saint-Florentin avait cru entrevoir la disgrâce ; mais son maître l'avait rassuré en lui disant : « Je ne puis pas plus me passer de vous que vous ne pouvez vous passer de moi. »

Louis XVI monté sur le trône, l'indignation publique, jusqu'alors contenue, fit explosion. On reprocha tout haut au vieux favori ses folies ruineuses, sa dissolution et ses excès ; le comte n'essaya pas de tenir tête à ce dernier orage ; au mois de juillet 1775, remplacé à la maison du roi par Malesherbes, il se démit de toutes ses charges et rentra dans la vie privée ; les deux années que Dieu lui accorda encore furent consacrées sans doute à l'amertume et aux regrets. La Providence voulut que cet homme, qui n'avait été

grand que dans le vice, survécût, pour ainsi dire, à lui-même; et assistât à l'anéantissement de ses illusions et de ses grandeurs.

Les annales du monde offrent, en effet, peu d'exemples d'une telle obstination de fortune. Le comte de Saint-Florentin embrasse à lui seul un plus long intervalle dans l'histoire de la France que les noms réunis de trois de ses plus éminents ministres : Richelieu, Mazarin et Colbert!

Le comte de Saint-Florentin prit part au gouvernement durant cinquante-deux années consécutives; l'ambition, le luxe, la galanterie, approchèrent de ses lèvres leurs plus enivrantes coupes; il fut tour à tour marquis de La Vrillière, comte de Saint-Florentin, duc de La Vrillière; il fut ministre de la religion réformée, ministre de la maison du roi, ministre des affaires étrangères, et comme toutes les portes lui étaient ouvertes, il se fit recevoir, pour ses menus-plaisirs, membre honoraire de l'Académie des Sciences et de celle des Inscriptions et Belles-Lettres; se hâtant ainsi de jouir et d'accaparer pour lui les joies que l'avenir aurait inutilement réservées à une race qui s'éteignait en sa personne. La mort coûte au sein de telles délices! et le comte de Saint-Florentin avait soixante-douze ans révolus lorsque, le 27 février 1777, il se résigna à payer sa dette, laissant les débris de son patrimoine à sa sœur, madame de Maurepas.

Mais ce XVIII<sup>e</sup> siècle ne marchait pas seul vers son déclin; ce monde doré, cette foule tourbillonnante et vaine, cette société toute de surface, touchait aussi à son terme, et la Champagne qui avait déjà vu tant de choses inouïes, allait assister à l'un des plus incroyables événements de ses fastes!

On sait quel air de béatitude, quel sentiment de dévotion extrême avait, dès les premiers âges, marqué ce coin de terre, lieu cité au loin pour ses fondations pieuses, ses couvents, ses églises, ses chapelles et ses abbayes. On se souvient de Thibault, comte de Champagne, établissant et dotant du plus clair de ses revenus la célèbre abbaye de Pontigny. On n'a point oublié l'acte filial du comte Henri, son successeur, bâtissant l'abbaye de Scellières, pour que les âmes de ses père et mère y pussent reposer en paix. Et depuis, Pontigny et Scellières n'avaient pas cessé d'être des endroits bénis où les fidèles venaient retremper leur foi, édifiant modèle de vertus évangéliques et de religieux dévouement!

Nous voici à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, Pontigny et Scellières sont encore à leurs places, mais combien leurs habitudes sont changées! et quel contraste entre les œuvres du présent et les souvenirs du passé!

Cette modeste abbaye de Scellières, jusque-là si recueillie, si indifférente à tous les bruits du monde, la voilà qui se réveille le 1<sup>er</sup> juin 1770, au milieu d'un tumulte et de pompes inusités. Tous les prêtres des alentours étaient présents; les préparatifs d'un deuil solennel s'achevaient sous les arceaux de la chapelle, un superbe catafalque se dressait au centre, environné d'une

quadruple rangée de cierges, tous les flambeaux étaient allumés, toutes les lampes brûlaient, l'encens fumait dans les cassolettes saintes ; au dedans comme au dehors, la foule silencieuse et inclinée contribuait à l'éclat et à la majesté de ces mystérieuses funérailles.

Qu'était-il donc arrivé ? Durant la nuit précédente, maître Mignot, conseiller du roi et abbé commandataire du lieu, était venu prévenir son suppléant, dom Potherat de Corbières, que le lendemain il aurait à célébrer les obsèques de son oncle, mort l'avant-veille, à Paris, dans son hôtel de la rue de Beaune, et auquel le clergé de Saint-Sulpice refusait les prières de l'église. Dom Potherat de Corbières n'avait rien à refuser à maître Mignot, déjà pourvu d'ailleurs de l'autorisation de son supérieur immédiat, le galant dom Chamlatte, abbé de Pontigny.

Le service fut magnifique, digne en tout point du nom, du rang et de la fortune du trépassé que l'on honorait, et ce ne fut que plus de quarante-huit heures après que M. de Barral, évêque de Troyes, prélat d'une rare intolérance, apprit qu'on avait enterré, mieux qu'il ne devait être inhumé lui-même, ce philosophe, cet historien, ce poète qui, de son vivant, s'était moqué des hommes comme il s'était moqué de Dieu, et qui après sa mort se jouait encore de ses ministres. L'Encyclopédie poussa un cri de joie, les athées battirent des mains ! Noël ! Noël ! l'ombre de Voltaire avait extorqué au clergé la grâce d'un *De profundis* !

Si la modeste abbaye de Scellières popularisait son nom dans le monde en rendant les derniers honneurs à un mort, tout entière aux joies profanes des vivants, l'abbaye de Pontigny remplissait la France du bruit de ses galanteries. Les quarante religieux établis d'abord en ce pieux endroit par la règle austère de Cîteaux, étaient réduits de plus de moitié, et ce lieu consacré à la prière était devenu, grâce aux dispositions de son chef, un rendez-vous de plaisir.

A Paris comme à Versailles, la cour et la ville s'entretenaient des délices de Pontigny ; on vantait ses parterres de fleurs, ses serres chaudes, ses petits soupers, ses concerts et ses lambris de rocaille comme on célébrait les merveilles de Trianon, de Marly et de Choisi-le-Roi. C'est que dom Chamlatte se souvenait avec bonheur de Louis XV et de son règne aux faciles mœurs ; c'est que même au milieu de ses habitudes sacerdotales, il lui semblait que ce joli temps ne devait pas finir. Aussi puisait-il à pleines mains et sans compter dans le trésor de l'abbaye, vivant au jour le jour avec une charmante imprévoyance du lendemain ; plaçant sa confiance dans le Dieu d'Isaac et de Jacob, qui de là-haut veillait sur lui.

Le règne abbatial de dom Chamlatte fut un doux songe, un songe de vingt ans, au fond d'une alcôve parfumée d'iris. Mais en 1786, quelque bonne vo-

lonté qu'ils eussent, ses frères durent le réveiller. L'aimable abbé, après avoir scrupuleusement absorbé les revenus princiers de Pontigny, avait engagé ou aliéné certaines portions des domaines; puis, chemin faisant, il avait entamé le capital, et finalement il accumulait les dettes à la charge de l'abbaye avec autant de persévérance et de zèle que ses prédécesseurs avaient jadis accumulé les économies.

Malgré tout le respect dont son titre était environné, dom Chamlatte fut obligé de céder un matin, à d'autres moins prodigues, l'administration de la fortune ou plutôt du passif abbatial; ainsi dépouillé du maniement des finances, il rencontra bien encore quelques prêteurs; il trouva bien encore moyen d'ajouter quelque cent mille livres aux millions qu'il avait dépensés dans ses beaux jours, ce qui n'empêcha pas ce gracieux disciple de Bernis, de La Fare et du cardinal de Rohan, de mourir de tristesse en 1788, l'année même des états généraux. C'est-à-dire que si dom Chamlatte, ce vase d'élection, cet abbé béni, avait eu le malheur de vivre quelques mois de plus, il serait tombé en pleine Constituante, et Dieu sait l'effet qu'aurait produit sur cette nature délicate le serment du Jeu de Paume! mais il y a sur terre des êtres privilégiés auxquels tout vient à point, même la mort. Dom Chamlatte avait vu le crépuscule de Louis XV, il ne vit pas l'aurore de la révolution française; sa vie, pareille à la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle s'écoula entre deux soleils, rêveuse, caressante et étoilée comme une nuit d'été.

## AGE CONTEMPORAIN.

### IV.

L'orage qui grondait sur la France depuis la convocation des états généraux éclate avec la Constituante; la foudre n'est pas plus prompte que la commotion politique qui, en 1789, ébranle d'un bout à l'autre notre pays tant de fois éprouvé par les changements. Ce n'était là pourtant que le commencement des vicissitudes, des tentatives barbares et des entreprises homicides qui, sous le prétexte d'amélioration sociale, allaient fondre sur notre malheureuse patrie.

Quel coin du sol fut préservé durant ces longues et lamentables crises? Aucun! Tous, petits et grands, hommes et choses, villes et campagnes, eurent leur part de calamités ou de ruine. Saint-Florentin n'échappe pas à la nécessité commune; la modeste ville jouissait encore d'une élection, d'un beau grenier à sel et d'un bailliage enrichi du titre de comté depuis le dernier La Vrillière; elle perd tous ces avantages d'un seul coup. En revanche,



la révolution l'éleva au rang de chef-lieu de district. Le vain honneur qu'on lui accordait ne valait certainement pas les biens réels qu'elle venait de perdre.

A la vérité, des modifications notables s'étaient, durant la seconde partie du XVIII<sup>e</sup> siècle, introduites dans le caractère et les mœurs des habitants de Saint-Florentin. Où était-il ce temps où, fermement attachés à la communion romaine, ils repoussaient un roi que le successeur de saint Pierre n'avait pas absous? Qu'était-il devenu cet ardent catholicisme qui subordonnait leur dévouement envers le trône à l'abjuration de Henri IV et au pardon du pape? L'esprit philosophique dont Paris était le foyer, gagnant de proche en proche, s'était infiltré jusque dans leur croyance; sans y prendre garde ils s'étaient faits tant soit peu novateurs, et le scepticisme avait envahi leur cœur au bruit des fêtes galantes de Pontigny et des funérailles de Voltaire.

Dom Chamlatte, le joli abbé des mousquetaires et des marquises, avait eu pour successeur un bon religieux de l'abbaye, aussi austère dans ses habitudes qu'il s'était montré facile dans les siennes. Dom Jean Depaquy, avec le courage et la dévotion propres aux grandes âmes, s'efforçait de restaurer les statuts rigides de l'ordre de Cîteaux et réparait de son mieux les larges brèches faites au patrimoine de l'abbaye par dom Chamlatte, quand survint, en 1789, le décret qui réunissait les couvents au domaine national, décret ratifié au mois de février de l'année suivante par Louis XVI. Privés d'asile, les religieux étaient rendus à la vie séculière par ce même décret qui interdisait dans l'avenir et déliait dans le passé tous les vœux monastiques.

Les quinze Frères qui composaient encore la communauté de Pontigny prirent congé de la demeure sainte et s'en allèrent dans toutes les directions; les uns se marièrent, les autres se firent soldats ou entrèrent dans les fonctions civiles. Le prieur de Scellières, l'excellent dom Potherat de Corbières, qui avait entonné le *Dies iræ* sur la dépouille de l'auteur de *la Pucelle*, dom Potherat était, en 1792, vicaire et officier public à Neuvy; M. de Meulan d'Oisonville, abbé des Fontaines *in partibus* du diocèse d'York, coadjuteur de l'abbé du monastère de Marcilly, près Avallon, figure au registre du district de Saint-Florentin, comme aumônier du bataillon de volontaires jusqu'en 1793. Le respectable dom Depaquy, dernier abbé de Pontigny, choisit la ville de Saint-Florentin pour retraite, et termina ses jours en 1810, occupé sans relâche dans une chambre de l'Hôtel-Dieu qui remplaçait pour lui la cellule du cloître, à recueillir et à mettre en ordre les archives de la ville dont il recevait l'hospitalité.

L'heure des réparations était venue : dom Depaquy avait trop d'érudition et de piété pour ne pas se souvenir que l'abbaye de Saint-Florentin avait vu jadis une partie de ses domaines et de ses richesses passer à l'abbaye déjà si

libéralement dotée de Pontigny. En face des ruines du prieuré et des traditions éparses ou confuses du moyen-âge, dom Depaquet, ruiné, fugitif lui-même, n'avait qu'un moyen de réparer l'injustice des temps envers la cité et le monument qu'elle avait perdu. Il se mit donc à l'œuvre, fouilla les vieux parchemins, recueillit les anciennes chartes, analysa les cartulaires et les lettres-patentes égarées çà et là dans le pays, et ne put cependant, malgré tous ses soins, malgré toutes ses investigations laborieuses, remonter le cours des siècles au delà de Thibault-le-Grand, fondateur de l'abbaye de Pontigny. Ainsi, la Providence complétait l'une par l'autre les légendes de ces deux monastères que la religion réunissait dans le lointain des âges, le premier sanctifié par la dépouille de saint Edme, le second par les ossements de saint Florentin.

L'œuvre de dom Depaquet ne forme pas moins de quatre gros volumes in-folio pleins d'une écriture fine et compacte, entremêlés d'espaces blancs. Ce sont les lacunes signalées dans l'ordre chronologique par l'abbé de Pontigny ; il a espéré, laissant ainsi la place aux interpolations ultérieures, que d'autres, plus heureux que lui, parviendraient à remplir ces vides. En attendant, et sauf ces légères obscurités, l'histoire de Saint-Florentin est là toute entière ; et non-seulement l'histoire de la ville, mais encore celle de l'antique Champagne, de ses mœurs, de ses privilèges, du développement successif de ses institutions, de sa grandeur et de ses libertés. Béni soyez-vous, dom Depaquet ! Vous avez été le dernier historien de la Champagne, votre collection de chartes est un trésor ouvert à tous ceux qui voudront et sauront y puiser. Béni soyez-vous, dom Depaquet ! vous méritiez d'habiter le mont Cassin et d'être un disciple de saint Benoît. Nous n'avons plus de couvents ; est-ce un bien ? est-ce un mal ? Mais un grand malheur assurément, c'est que nous n'avons plus de Bénédictins.

Tandis que l'abbé de Pontigny s'efforçait de restaurer la tradition dans les solitudes de son Hôtel-Dieu, la révolution et les révolutionnaires marchant à pas de géant, prenaient à tâche de tout démolir sur leur chemin. En sa qualité de chef-lieu de district, Saint-Florentin, qu'on n'appelait plus que Mont-Armance depuis que les saints avaient suivis les nobles dans la débâcle des titres, Saint-Florentin était devenu un foyer de démagogie et un point de départ pour toutes les mesures anarchiques qui convergeaient aux alentours et répandaient l'alarme dans les populations jusqu'alors si paisibles.

Les administrateurs du district étaient, on ne saurait en disconvenir, des républicains d'une démocratie éprouvée, et cependant, aux yeux de certains hommes de l'endroit, ils passaient pour des endormeurs ou des rétrogrades. Ces Français, ces Voltairiens si fortement trompés, s'indignaient de voir encore autour d'eux tant d'édifices religieux debout. Il est vrai que le pays,

sous ce rapport si fécond en merveilles, devait leur fournir de graves sujets d'envie ou d'inquiétude. Toujours est-il que société populaire qui s'était établie à Saint-Florentin et qui se piquait d'un ardent patriotisme, crut devoir, le 18 brumaire an II, adresser l'épître suivante aux trop pacifiques administrateurs :

« CITOYENS ADMINISTRATEURS,

« Nous avons appris par un de nos frères que le chœur de l'église de la ci-devant abbaye de Pontigny est encore entouré de grilles de fer et que l'autel est orné d'énormes chandeliers de cuivre; nous avons pensé qu'il ne convenait pas d'entourer, comme des repaires de brigands, le temple de l'Être suprême qui doit être accessible à tous les fidèles. C'est donc remplir les intentions divines que de détruire ces barrières pompeuses et inutiles en les consacrant à la défense de la République.

» Un sanctuaire peut exister sans grille, mais la patrie attaquée ne peut se passer de piques. Citoyens, la Société populaire de Saint-Florentin vous prie de faire disparaître de tous les temples de votre ressort, les métaux de fer, de cuivre et de fonte qui ne sont pas spécialement nécessaires au culte, et de les faire convertir en piques, en fusils et en canons.

» Ordonnez, citoyens, et tous les administrés s'empresseront de concourir à l'exécution de ces mesures *révolutionnaires*. »

Parmi les signatures, et en première ligne, figurait celle du président, bourgeois de la ville, qui est mort comblé d'honneurs et de places sous la monarchie, après avoir, comme tant d'autres, demandé pardon à Dieu et aux hommes de ses péchés républicains.

Que de dangers n'avait-elle pas courus, cette charmante et inoffensive abbaye de Pontigny! C'était chaque matin alerte nouvelle. Chaque matin, les frères et en général tous les citoyens du district lui ménageaient une surprise de leur façon. On avait d'abord vendu, cela va sans dire, le parc, les serres chaudes et l'orangerie de dom Chamlatte. Les communs et les fermes avaient ensuite été mis aux enchères; les dépendances avaient en leur tour, et le beau domaine abbatial découpé, morcelé, s'en allait ainsi pièce à pièce, en échange de quelques misérables assignats, quand la bande noire, aussi infatigable que niveleuse, s'avisait un jour de mettre la main sur un dernier corps de bâtiment qui soutenait le cloître, et sur le cloître lui-même.

Déjà les murailles du bâtiment s'ébranlaient sous les coups redoublés de ces bons patriotes; déjà le marteau entamait le délicat portail de la chapelle; quelques heures encore et plus rien ne serait resté de la fondation de Thibault-le-Grand, consolidée et embellie par la puissante main du XVI<sup>e</sup> siècle. Émus jusqu'au fond de leurs entrailles, la religion et l'art poussèrent un long cri de détresse, et ce cri fut entendu.

Il fut entendu, parce que nous étions au lendemain des abominables orgies de 93 ; il fut entendu, parce que la Convention, qui commençait à respirer, avait rendu, le 2 prairial an III, un décret conservant au culte tous les édifices religieux qui n'avaient pas subi le sort de l'abbaye de Clairvaux, et de tant d'autres chefs-d'œuvre de l'architecture ogivale ou des maîtres de la Renaissance. Ainsi fut épargnée l'abbaye de Pontigny, à la grande consolation du pieux dom Depaquet.

Le district de Saint-Florentin avait eu ses iconoclastes ; grâce à Dieu, il n'eut pas ses bourreaux. En ces temps affreux où le deuil visitait toutes les familles, où la guillotine décimait tant de foyers, la Champagne fut rarement épouvantée par le sanglant spectacle des exécutions. On ne combat que ceux qui résistent. N'avait-elle pas, d'ailleurs, cette antique province, fourni à la Montagne un de ses plus immortels tribuns ?

Arcy-sur-Aube avait vu naître Danton, ce proscripateur farouche qui, menacé lui-même du châtement qu'il avait infligé à tant d'autres, préféra l'échafaud à l'exil, disant à ceux qui le pressaient de fuir : « On n'emporte pas sa patrie à la semelle de ses souliers. »

Une société nouvelle, par l'organisation et par la forme, allait sortir des mains de la Convention. Les législateurs qui régénéraient l'ancien monde, déblayaient l'échelle sociale et modifiaient jusqu'au calendrier, ne pouvaient laisser subsister notre ancienne division territoriale. La carte de France est révisée par la Convention, dont les armes victorieuses remaniaient, sur les champs de bataille, la carte de la vieille Europe.

Dès-lors toute incertitude avait cessé pour Saint-Florentin ; la Bourgogne et la Champagne s'étaient tour à tour disputé ce petit joyau : les deux provinces rivales sont finalement mises d'accord. Distraite de la Champagne, la ville de Saint-Florentin n'est pas réunie à la Bourgogne ; elle devint, comme on l'a vu, chef-lieu de district, et, plus tard, descendant d'un degré, prit son rang actuel parmi les chefs-lieux de cantons du département de l'Yonne, dont elle est une des portions les plus florissantes.

Aux premières lueurs de calme, la ville s'était hâtée de répudier le sobriquet révolutionnaire de Mont-Armance, pour reprendre son nom traditionnel de Saint-Florentin. L'administration municipale, de son côté, éprouvait le besoin de fonder un ordre de choses durable, et, dans ce but, l'un de ses membres, homme des plus vénérés de la cité, M. Gallimard, fut député à Paris à l'effet de s'entendre avec la famille de Maurepas, héritière du dernier duc de La Vrillière, comte de Saint-Florentin, sur l'achat de l'ancien grenier à sel qui est maintenant l'hôtel-de-ville.

Peu de chose reste aujourd'hui de ce passé si rempli d'événements ; et encore, pour ressaisir sur les maisons bourgeoises et le pavé des rues, la trace des époques antérieures, faut-il la patience et l'œil exercé de l'arché-

logue. Si l'histoire n'était pas là, vigilante gardienne des antiquités, à peine le sol indiquerait-il, par quelques débris, l'âge reculé de ces origines. Sur ce mont où une citadelle fut jadis assise, l'historien ou le voyageur curieux ont besoin d'un guide pour retrouver trois des sept tours qui, autrefois, défendaient la ville ; de ces trois tours, les deux premières ne sont plus qu'à l'état de vestiges, l'une derrière l'hôtel-de-ville, l'autre au bout du Mail ; la dernière, à peu près debout et presque défigurée, renferme les cloches de la paroisse qu'on a été contraint de loger là depuis que la foudre et les Montagnards de la Société populaire ont privé la cathédrale de ses deux clochers. On distingue encore, en cherchant bien, quelques fragments de muraille ayant plusieurs mètres d'épaisseur qui longent le marché au blé et qui semblent appartenir au XIII<sup>e</sup> siècle.

Ne demandez donc pas à Saint-Florentin comment ont disparu la chapelle, les croix de pierre, les silencieuses arcades de son abbaye, sous lesquelles erraient chaque soir les pâles ombres de Lémine et de Godelaine ; la ville actuelle ne veut connaître de son prieuré que cette montagne verdoyante, l'un des points culminants de l'Yonne, dont le sommet, aplani en terrasse, est un pittoresque belvédère d'où le regard se promène ravi sur un panorama de coteaux, de grasses prairies, de vallées ombreuses entrecoupées de rivières qui gazouillent, de sources qui miroitent au soleil, de ruines couronnées de fleurs. Ici, c'est le mont Saint-Sulpice, là, le mont Avrollo, où César a passé, puis Jaulges, Chéu, Lordonnois, petit village épanoui au milieu d'une clairière ; là-bas, au fond d'un val, c'est Pontagny avec ses cloches carillonnantes et son épaisse forêt qui va rejoindre les chênes du Morvan. Plus loin, le chemin de fer de Lyon étend son inflexible rail-way à travers les plaines fertiles de Germigny ; les grandes routes et les chemins vicinaux se croisent de mille manières, consolants symboles des intérêts et des rapports qui unissent ces villes, ces villages, ces bourgs groupés les uns auprès des autres. Mais quel est là-bas ce long ruban de verdure qui ondoie au moindre souffle du vent ? c'est le rideau de peupliers qui, durant quarante lieues, ombrage le canal de Bourgogne qui, en 1779, s'est emparé de l'ancien lit de l'Armançon. Le voilà à nos pieds ce beau canal de Bourgogne enjamant l'Armançe sur un pont-aqueduc sans mêler ses eaux à celles de la rivière.

Vers Auxerre, une des rives se relève ; au-dessus, on voit poindre les toits d'une charmante petite ville ; au-dessus de ces toits se dessinent les solennelles corniches d'un château ; au-dessus de ce château s'incline la cime orgueilleuse de quelques vieux cèdres ; c'est Montbard, lieu doublement célèbre : Montbard, patrie de Daubenton ; Montbard, où Buffon, le sublime historien de la nature, a bâti des forges qui subsistent encore, et tracé, dans

son manoir seigneurial, sous ces ombrages qui lui rappelaient le Liban, ses plus admirables tableaux!

L'humanité est la même partout. Saint-Florentin a subi la loi commune : quels que soient les charmes nouveaux qui l'environnent à présent, quel que soit le pittoresque aspect qu'il offre au regard du contemplateur ou de l'artiste, là comme ailleurs, l'œuvre des hommes a passé ; il ne reste que le travail de la nature, que la nature seule peut anéantir, que ce monticule sur lequel des quinconces de marronniers ont pris la place du prieuré, comme une avenue de palmiers indique seule, au bord du Nil, les lieux où fut Memphis.

La guerre marque les premiers temps de cette histoire ; la guerre attriste encore ses dernières pages. Saint-Florentin, traversé par les légions romaines, battu en brèche sous les rois Francs, pillé par les Normands, pris et repris par les Bourguignons et par les Champenois, brûlé par les Anglais, rançonné par les bandes espagnoles, ainsi éprouvé d'âge en âge depuis tantôt deux mille ans, Saint-Florentin, dans le temps où nous sommes, tournant les regards vers la province, autrefois sa suzeraine, a pu assister, des hauteurs de son prieuré, aux dernières et héroïques convulsions de l'Empire ; il a pu admirer le génie aux prises avec l'adversité, et suivre, les yeux mouillés de larmes, les douloureuses phases de cette campagne de France qui devait être, avant Sainte-Hélène, le tombeau de Napoléon.

Mais quand la pauvre Champagne  
Fut en proie aux étrangers,  
Lui, bravant tous les dangers,  
Semblait seul tenir la campagne.

Ce suprême et décisif effort des nations, coalisées contre le génie, avait épuisé l'Europe. De toutes parts on déposait les armes et l'on demandait au repos l'oubli des anciennes luttes ; les peuples ne vivent pas que de gloire, et le jour était venu, en France comme ailleurs, de fermer les portes du temple de Janus. Grâce à cette pensée réconciliatrice, trente-trois années de calme avaient fait fleurir, au milieu de nous, la civilisation, le commerce, les arts. Espérons que les secousses qui ébranlent notre vieux monde auront un terme, et que la société, raffermie sur ses bases, marchera pour ne plus s'arrêter dans les voies de la Providence, du progrès et du bonheur de tous ; espérons que l'olivier de la paix grandira bientôt, à côté du rameau d'or de l'industrie et que, par un juste retour, Saint-Florentin qui a eu sa part de malheurs aura aussi sa part de prospérités.

PIGEORY,  
*Architecte.*